



C.T.P.A. Cercle des Tireurs du Pays Arézien

Siège Social : M. Michel NONY
5 rue Pierre Parreau – 87500 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE
téléphone : 06.12.64.86.18
mail : corinne.nony@sfr.fr

Association n° 0872010676
Fédération Française de Tir n° 2787176
Ligue du Limousin
Comité Départemental de la Haute-Vienne

Assemblée générale du club de tir C T P A Du 29 août 2021

Début de l'assemblée générale à 10H30.
Membres du CTPA excusés : Léo, Valentin, Florent, Tristan.

Protocole de reprise des entraînements de tir

Règles de l'an dernier : gestes barrières, gel à disposition, désinfection des armes et postes de tir, port du masque pour tout déplacement, distanciation, pas d'accompagnateurs, ni spectateurs.
Tir d'essais uniquement sur rendez-vous.

Lecture des textes officiels, directives de la FFTir (ci-joint)

Pass sanitaire à contrôler à partir du 8 août pour les personnes majeures, du 30 août pour les bénévoles de l'association et du 30 septembre pour les 12-17 ans.

Contrôles faits par les membres du comité directeur.

Tenue d'un fichier de rappel, complétés par le tireur et un membre du comité directeur.

Bilan année 2020/2021

Bilan financier

Bilan financier (document joint). Recettes : 1331 €. Dépenses : 1104 €. Soit un bénéfice de 227 €.

Solde de 4292,22 € sur le compte + 78,05 € en caisse, soit 4370,27 €.

Vérifié par le commissaire aux comptes.

Une subvention de 300 € a été accordée par la mairie, mais celle-ci n'a pas encore été versée.

Bilan sportif

Saison sportive 2020/2021 aucun championnat n'a eu lieu à cause des mesures sanitaires COVID.

Objectifs 2021/2022

Licences pour la saison 2021-2022 :

Normalement la licence devait augmenter de 2 euros, augmentation votée l'an dernier pour suivre l'augmentation fédérale de 2020.

Suite à la saison dernière, nous proposons un dédommagement aux licenciés de l'an dernier sur leur licence de cette année, proposition approuvée par le comité directeur.

Pour information, la fédération fait cadeau de sa part sur les licences des jeunes.

Pour les jeunes ayant pris une licence l'an passé, la licence sera à **20 euros** (la fédération fait cadeau de sa part, soit 41 euros. La part revenant à la ligue du Limousin reste à 10 euros).



C.T.P.A. Cercle des Tireurs du Pays Arézien

Siège Social : M. Michel NONY
5 rue Pierre Parreau – 87500 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE
téléphone : 06.12.64.86.18
mail : corinne.nony@sfr.fr

Association n° 0872010676
Fédération Française de Tir n° 2787176
Ligue du Limousin
Comité Départemental de la Haute-Vienne

Nouvelle licence : **60 euros**.
Licence prise en cours d'année pour les jeunes : **55 euros**.

Pour les adultes ayant pris une licence l'an passé, celle de cette année sera à **70 euros** (prix coutant, la part revenant à la fédération étant de 60 euros et la part revenant à la ligue étant de 10 euros).

Nouvelle licence : **95 euros**.
Licence prise en cours d'année pour les adultes : **80 euros**.
Jeunes passant Senior durant 2 ans → **70 euros** pour une reprise de licence.

Ces dédommagements sont octroyés uniquement pour cette saison.

Pas de tarif famille cette année.

Manifestations envisagées

Participation au marché festif : la demande sera faite auprès de la mairie pour y participer avec un autre club.

Portes ouvertes : seulement si les mesures sanitaires le permettent.
Publicité par flyers : idée écartée pour cette année.
Tir d'essais maintenant seulement sur rendez-vous (nouvelles règles FFTir), après vérification de la liste des personnes étant interdites de tir (liste nationale).

Participation aux différents championnats.
Engagement aux championnats de France : il sera demandé une participation de 20 € par tireur, non remboursable

Animation au sein du club et championnats

Challenge de progressions lors des entraînements à poursuivre.
Passage des cibles de couleurs suivant réglementation en vigueur.
La Limousine

Armes détenues par le club

2 carabines pour Gaucher
5 carabines pour Droitier ou ambidextre
3 carabines CZ
3 (+1) pistolets
1 arbalète
1 arbalète cédée par FFTir l'an dernier
1 arbalète AFPA arc CTPA
Mise en place d'un tableau avec le nom des utilisateurs des armes du club en début de cahier de présence.



C.T.P.A. Cercle des Tireurs du Pays Arézien

Siège Social : M. Michel NONY
5 rue Pierre Parreau – 87500 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE
téléphone : 06.12.64.86.18
mail : corinne.nony@sfr.fr

Association n° 0872010676
Fédération Française de Tir n° 2787176
Ligue du Limousin
Comité Départemental de la Haute-Vienne

Matériel

Mise en place de la cible tournante pour pistoliers et de la paillasse pour le tir à l'arbalète
Mise en vente du compresseur

Entretien /Réparation

Nettoyage des armes.
Remise en fonctionnement boîte cuillère.
Mise en place VMC à faire.

Entraînement 22LR avec le club ASTIRA

Entraînement 22LR reconduction de la convention signée avec le Club ASTIRA
Possibilité de tirer le dimanche matin sur prise de rendez-vous.
Fusion non souhaitée de notre côté.
Ceci sera peut-être remis en question si nous continuons à perdre des adhérents (il nous faut être plus de 10 pour être viable et acceptés en tant que club par la FFTir, nous sommes 12 à avoir repris une licence à ce jour).

Les détentions d'armes et tirs contrôlés sont à jour.

UNSS :

Pas de participation possible par manque de licenciés dans cette tranche d'âge.

Pas de contrôle par la préfecture, et Mme Peylet de la mairie fait cette année en raison des risques sanitaires mais à prévoir.

Sécuriser le stand arbalète
⇒ Mettre du grillage ou panneau pour isoler du parking.
Protections prévues.
Mettre une ligne téléphonique : achat d'un téléphone portable à carte
Sécurisation du pôle à bois faite.

Reprise des entraînements le samedi 4 septembre.

Deux créneaux horaires sont prévus :
→ 14h30 – 15h30, prioritairement ouvert aux plus jeunes.
→ 15h30 – 16h30.



C.T.P.A. Cercle des Tireurs du Pays Arézien

Siège Social : M. Michel NONY
5 rue Pierre Parreau – 87500 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE
téléphone : 06.12.64.86.18
mail : corinne.nony@sfr.fr

Association n° 0872010676
Fédération Française de Tir n° 2787176
Ligue du Limousin
Comité Départemental de la Haute-Vienne

Ces horaires peuvent évoluer selon les mesures sanitaires et le nombre réel de tireurs.

Clôture de l'assemblée Générale
Pot de l'amitié

Le Secrétaire de Séance
Emmanuel Doucet

Le Président
Michel NONY